



# Terminale BAC PRO ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT Alternance

## **STATUT**

En contrat

d'apprentissage de 12

mois.

#### **OBJECTIFS**

Le titulaire du baccalauréat professionnel Etude et Réalisation d'Agencement est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'étude pour participer à la conception technique du projet. Sur chantier, il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- Participer à la finalisation de l'étude esthétique du projet;
- Préparer l'ensemble des dossiers techniques et administratifs relatifs au projet, mettant en œuvre différents matériaux (bois, dérivés du bois, métaux, verre, minéraux, tissus...) à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural;
- Réaliser les plans des ouvrages d'agencement et des lots sous-traités ;
- Participer à l'élaboration du planning de réalisation des ouvrages et d'intervention des entreprises;
- Conduire l'installation complète d'un agencement ;
- Coordonner le travail d'une équipe et des différents intervenants (intervention de plusieurs corps d'états).

## **DEBOUCHÉS**

- Assistant Agenceur
- Assistant technique de mise en œuvre en architecture intérieure
- Dessinateur en cabinet d'architecture

# POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS Etude et Réalisation d'agencement.
- BTS Développement et réalisation bois

PRÉREQUIS	Profil (niveau d'accès)  - Jeunes issus de 1ère BAC PRO ERA ou redoublants en Terminale BAC PRO ERA (scolaire ou alternance).  - Être de nationalité française, ressortissant de l'Union Européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.
	Qualités requises : Souhaiter concilier expérience professionnelle et obtention d'un diplôme. Être rigoureux, organisé et avoir de bons résultats en enseignement général.
FORMAT	Rythme: 1 année de formation - 675 heures de formation  Durée : en alternance : 15 jours de formation / 15 jours en entreprise  Contrat : apprentissage de 12 mois du 01/09/N au 31/08/N+1.  Le contrat peut débuter 3 mois avant le début de la formation et se terminer jusqu'à 2 mois après la fin de la formation.
MODALITÉS D'ACCES	<ul> <li>Etape d'admission</li> <li>L'admission pour les candidats internes au Groupe OZANAM se fait sur dossier. L'avis du Conseil de classe est décisif.</li> <li>L'admission se fait en 2 temps pour les candidats extérieurs au Groupe OZANAM :         <ul> <li>Retrait du dossier de candidature au secrétariat du CFA</li> <li>Entretien avec l'adjoint de direction qui pourra être accompagné d'un formateur de la section.</li> <li>Inscription définitive après validation de la candidature et de l'entreprise par le CFA puis de la signature du contrat d'apprentissage.</li> </ul> </li> <li>Délai d'accès : Prochain démarrage rentrée de septembre 2023</li> </ul>
FINANCEMENT	Formation financée par L'OPCO de l'entreprise d'accueil sous réserve d'accord de prise en charge. Formation gratuite pour l'alternant hormis les frais de restauration et d'hébergement.
CESSIBILITÉ	Nos formations sont accessibles au public en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation).

## **PROGRAMME**

## Compétences et missions

Former des responsables capables de :

- Élever le niveau technologique, scientifique, général, afin de faciliter l'adaptation des jeunes aux évolutions futures de la profession.
- Acquérir expérience et assurance professionnelles par des Périodes de Formation en Entreprise.
- Former les jeunes aux techniques de dessin de plans les plus récentes utilisées dans la profession.

#### Disciplines

<u>Générales</u>: Mathématiques, Lettres, Histoire géographie, langue vivante étrangère, Sciences physiques-Chimie, EPS. <u>Professionnelles et techniques</u>:, Conception d'espaces architecturaux, réalisation de prototypes et de maquettes, technologie de l'agencement et du bâtiment, connaissance des matériaux liés à l'agencement (bois, dérivés, aciers, verre,...) gestion de projet et de chantier, Arts appliqués, Prévention Santé Environnement, Economie-Gestion, chef d'œuvre.

Méthodes mobilisées: Pédagogie de l'alternance / suivi des apprentis. Collaboration CFA/ Entreprise (visites, réunions, partage d'expériences...).

## Liste des activités que l'entreprise doit, au minimum, mettre en œuvre pour participer à la formation :

Les activités auxquelles le jeune devra participer et mettre en œuvre seront :

- ✓ Participer à la finalisation de l'étude esthétique et à la définition du projet.
- ✓ Préparer la réalisation technique d'un ou plusieurs projet (s) multimatériaux à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural.
- ✓ Participer à l'organisation, la planification, l'animation et la gestion du suivi de la mise en œuvre du projet.

#### Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait tout au long du parcours sous la forme :

- D'évaluations ponctuelles dans chaque discipline, effectuées par les formateurs.
- D'un suivi et d'évaluations régulières des compétences pratiques acquises en entreprises effectués par le formateur référent et le tuteur.
- D'un examen final qui intègre des épreuves écrites mais aussi pratiques et orales.

# Les + de la formation

#### Equipe pédagogique:

- Des formateurs issus du terrain et / ou natif de la langue enseignée
- Une ingénierie de formation en perpétuelle évolution

Des promotions à taille humaines (12 apprenants au maximum).



# Taux de réussite à l'examen

Promo 2022-2023 = En cours

#### Retrouvez-nous sur:

https://www.ozanam.bzh/

# CFA Frédéric OZANAM

99 rue de la Chalotais CS 97704 35577 CESSON-SEVIGNE 02 99 83 97 40 - cfo@ozanam.bzh







## Nous trouver:

Accès Rennes rocade Est, sortie n° 17, Porte de Tizé

Plan accessible sur notre site internet : www.lycee-ozanam35.fr

Plaquette susceptible d'être modifiée - V1-22092022